

Prévisions budgétaires
2010-2011
et
Rapport financier préliminaire
2009-2010

Le 31 mars 2010



Directeur général des
élections du Québec

Table des matières

Introduction	5
Section 1	
Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec 2010-2011	7
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010 (éléments 01 et 03)	9
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010 (élément 01)	11
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010 (élément 03)	15
Section 2	
Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec 2009-2010 – Dépenses estimées au 31 mars 2010	21
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010 (éléments 01 et 03)	23
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010 (élément 01)	25
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010 (élément 03)	29

Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), le Directeur général des élections du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010-2011.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Outre les prévisions budgétaires, le Directeur général des élections du Québec est tenu de fournir aux membres de la Commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2010. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2010 ainsi que d'une estimation des dépenses et des frais engagés pour le mois de mars 2010.

Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2010-2011 contenues dans ce rapport, soit 27 229 100 \$, correspond à celui que le Directeur général des élections du Québec a fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2010-2011, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Par contre, la répartition des prévisions budgétaires entre les éléments du programme diffère quelque peu. Elle reflète les demandes budgétaires des unités administratives.

Ces renseignements se retrouveront dans le volume 1 du *Budget de dépenses 2010-2011*, réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au programme 03 (administration du système électoral) lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- Élément 02 – Commission de la représentation électorale;
- **Élément 03 – Activités électorales.**

Dans ce rapport, à l'élément 01 (gestion interne et soutien), nous trouvons les prévisions des dépenses reliées à la gestion interne du Directeur général des élections du Québec ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, en particulier les services de son personnel.

À l'élément 03 (activités électorales), sont prévues toutes les dépenses reliées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles peuvent être modifiées si des mandats ou des événements imprévus surviennent en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

Le présent budget de 27 229 100 \$ est inférieur à celui de l'an dernier qui était de 28 959 823 \$. Il correspond à l'enveloppe budgétaire de 27 869 100 \$, transmise en décembre 2009 par le Secrétariat du Conseil du trésor, laquelle a été volontairement réduite de 640 000 \$ pour le poste budgétaire « Amortissement » relié à un développement informatique dont la mise en service a été retardée d'une année.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Rémunération du personnel permanent	14 100 000	0	0	14 100 000
Rémunération du personnel occasionnel	900 000	0	570 610	1 470 610
Rémunération du personnel électoral	0	0	443 515	443 515
Total partiel	15 000 000	0	1 014 125	16 014 125
Fonctionnement				
Frais de déplacement	146 350	7 805	193 145	347 300
Contrats de services professionnels	1 345 150	32 200	1 057 889	2 435 239
Formation, congrès et cotisations	192 600	0	0	192 600
Services de télécommunications	370 000	0	51 540	421 540
Contrats de nature technique	2 016 730	24 500	138 900	2 180 130
Taxes foncières et autres	224 360	0	0	224 360
Location de biens meubles et immeubles	479 500	0	100 000	579 500
Fournitures et autres dépenses	459 400	0	5 500	464 900
Amortissement	450 000	0	1 050 000	1 500 000
Total partiel	5 684 090	64 505	2 596 974	8 345 569
Transfert				
Support	0	0	2 869 406	2 869 406
Total partiel	0	0	2 869 406	2 869 406
TOTAL	20 684 090	64 505	6 480 505	27 229 100

Effectif total du programme	240	0	0	240
-----------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	300 000	0	1 700 000	2 000 000
TOTAL	300 000	0	1 700 000	2 000 000

Les informations financières qui apparaissent dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et celles de 2009-2010.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2010-2011, de 20 684 090 \$, sont supérieures de 360 492 \$ à celles de 2009-2010 (réf. page 11). Cette augmentation s'explique surtout par l'indexation annuelle des dépenses.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2010-2011, de 6 480 505 \$, sont inférieures de 2 037 720 \$ à celles de 2009-2010 (réf. page 15). Cette diminution s'explique principalement par le non-renouvellement des crédits supplémentaires, obtenus en 2009-2010, qui ont servi à finaliser les élections générales du 8 décembre 2008 (1 M\$) et à réaliser le mandat du Directeur général des élections relativement aux élections municipales du 1^{er} novembre 2009 (1 M\$).

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2010-2011 ①	Prévisions budgétaires 2009-2010 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Rémunération du personnel permanent	14 100 000	14 180 000	(80 000)
Rémunération du personnel occasionnel	900 000	885 000	15 000
Total partiel	15 000 000	15 065 000	(65 000)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	146 350	185 170	(38 820)
Contrats de services professionnels	1 345 150	1 068 925	276 225
Formation, congrès et cotisations	192 600	195 000	(2 400)
Services de télécommunications	370 000	320 000	50 000
Contrats de nature technique	2 016 730	1 709 300	307 430
Taxes foncières et autres	224 360	208 605	15 755
Location de biens meubles et immeubles	479 500	590 000	(110 500)
Fournitures et autres dépenses	459 400	451 598	7 802
Amortissement	450 000	530 000	(80 000)
Total partiel	5 684 090	5 258 598	425 492
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	20 684 090	20 323 598	360 492

Effectif total du programme	240	240	0
------------------------------------	-----	-----	---

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	300 000	800 000	(500 000)
TOTAL	300 000	800 000	(500 000)

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Rémunération du personnel permanent	(80 000)
Rémunération du personnel occasionnel	15 000
Total partiel	(65 000)
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(38 820)
Contrats de services professionnels	276 225
Formation, congrès et cotisations	(2 400)
Services de télécommunications	50 000

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent (80 000 \$)

Le budget de 14 100 000 \$ correspond à la rémunération de 225 postes permanents.

L'écart correspond surtout à l'évaluation des postes vacants au cours de l'exercice financier 2010-2011.

Rémunération du personnel occasionnel 15 000 \$

Le budget de 900 000 \$ représente la masse salariale des 15 ETC qui seront en place au cours de l'exercice financier.

L'écart est non significatif.

Frais de déplacement (38 820 \$)

L'écart est non significatif.

Contrats de services professionnels 276 225 \$

Le budget de 1 345 150 \$ servira au recrutement de ressources de l'extérieur, spécialisées en informatique, et au développement d'un système de documentation.

L'écart s'explique par une augmentation des ressources de l'extérieur, spécialisées en informatique.

Formation, congrès et cotisations (2 400 \$)

L'écart est non significatif.

Services de télécommunications 50 000 \$

Le budget de 370 000 \$ comprend les dépenses reliées aux liens informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique principalement par la mise à jour technologique des systèmes téléphoniques.

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Contrats de nature technique	307 430
Taxes foncières et autres	15 755
Location de biens meubles et immeubles	(110 500)
Fournitures et autres dépenses	7 802
Amortissement	(80 000)
Total partiel	425 492
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	360 492

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(500 000)
TOTAL	(500 000)

Notes explicatives

Contrats de nature technique 307 430 \$

Le budget de 2 016 730 \$ comprend les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées à la sécurité informatique.

L'écart s'explique surtout par l'augmentation des frais d'entretien de la bâtisse et des dépenses reliées à la sécurité informatique.

Taxes foncières et autres 15 755 \$

L'écart provient du nouveau rôle d'évaluation de la Ville de Québec pour l'édifice René-Lévesque.

Location de biens meubles et immeubles (110 500 \$)

Un budget de 479 500 \$ est prévu pour le loyer du Centre de distribution Roger-Lefrançois (344 000 \$) ainsi que pour la location d'équipements (119 500 \$).

L'écart s'explique par la fermeture du bureau du Directeur général des élections, à Montréal, à l'automne 2009, et la diminution du coût de location des photocopieurs.

Fournitures et autres dépenses 7 802 \$

L'écart est non significatif.

Amortissement (80 000 \$)

L'écart est principalement dû aux équipements qui sont complètement amortis.

Immobilisations (500 000 \$)

Le budget de 300 000 \$ servira surtout à acquérir des équipements informatiques ainsi qu'un chariot élévateur pour le Centre de distribution Roger-Lefrançois.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2010-2011 ①	Prévisions budgétaires 2009-2010 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
▪ Frais de vérification des partis politiques	57 400	58 000	(600)
▪ Plan d'action en matière de financement des partis politiques	185 173	83 500	101 673
▪ Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	325 905	331 000	(5 095)
▪ Développement des systèmes informatiques	510 000	416 010	93 990
▪ Comité des DS	29 200	29 200	0
▪ Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	55 100	121 300	(66 200)
▪ Formation pour les activités électorales	0	0	0
▪ Mise à jour des sections de vote	50 100	19 000	31 100
▪ Élections scolaires	6 750	7 025	(275)
▪ Avis sur le financement des partis politiques	62 150	194 500	(132 350)
▪ Commission permanente de révision	362 535	313 895	48 640
▪ Élections municipales	201 497	1 410 626	(1 209 129)
▪ Enquêtes et poursuites	258 200	0	258 200
▪ Autres projets et mandats	457 089	524 763	(67 674)
▪ Amortissement	1 050 000	1 140 000	(90 000)
▪ Élections générales du 8 décembre 2008	0	1 000 000	(1 000 000)
Total partiel	3 611 099	5 648 819	(2 037 720)
Transfert			
Allocation aux partis politiques	2 869 406	2 869 406	0
Total partiel	2 869 406	2 869 406	0
TOTAL	6 480 505	8 518 225	(2 037 720)
Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 700 000	3 200 000	(1 500 000)
TOTAL	1 700 000	3 200 000	(1 500 000)

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Frais de vérification des partis politiques	(600)
▪ Plan d'action en matière de financement des partis politiques	101 673
▪ Communications avec les directeurs du scrutin (DS)	(5 095)
▪ Développement des systèmes informatiques	93 990

Notes explicatives

Frais de vérification des partis politiques (600 \$)

Le budget de 57 400 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

Plan d'action en matière de financement des partis politiques 101 673 \$

Le budget de 185 173 \$ servira à mener les activités de vérification, prévues par la Direction du financement des partis politiques, ainsi qu'à identifier et à mettre en œuvre des moyens appropriés pour renforcer les règles de contrôle en matière d'autorisation et de financement politique.

L'écart provient de l'augmentation des ressources temporaires affectées à ce projet et des formations des instances au provincial.

Communications avec les directeurs du scrutin (DS) (5 095 \$)

Le budget de 325 905 \$ servira à garder un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 36 heures dans l'année.

Développement des systèmes informatiques 93 990 \$

Le budget de 510 000 \$ représente les coûts non capitalisés pour le développement des systèmes de mission.

L'écart s'explique par l'augmentation des ressources de l'extérieur qui seront affectées à l'analyse préliminaire de la refonte de la liste électorale permanente (LEP).

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Comité des DS	0
▪ Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	(66 200)
▪ Formation pour les activités électorales	0
▪ Mise à jour des sections de vote	31 100
▪ Élections scolaires	(275)

Notes explicatives

Comité des DS 0 \$

Le budget de 29 200 \$ servira à organiser deux rencontres avec neuf DS afin de les consulter sur divers sujets.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) (66 200 \$)

Le budget de 55 100 \$ servira à sélectionner de nouveaux DS dans 28 circonscriptions. De plus, des postes de DAS seront aussi à pourvoir.

Le budget de 2009-2010, de 121 300 \$, a servi à la préparation et à la diffusion d'annonces pour ce concours.

Formation pour les activités électorales 0 \$

Il n'y a aucun budget en 2010-2011.

Par contre, des formations sont prévues, en 2011-2012, pour les DS et les DAS.

Mise à jour des sections de vote 31 100 \$

Le budget de 50 100 \$ servira à effectuer du travail de délimitation des sections de vote dans certaines circonscriptions.

Élections scolaires (275 \$)

Le budget de 6 750 \$ doit servir principalement à assurer la coordination de la vérification, effectuée par les commissions scolaires, des rapports de dépenses électorales et des rapports financiers des candidats autorisés pour les élections scolaires de 2007.

La traduction de certains documents sera aussi nécessaire à la suite de changements apportés à la Loi sur les élections scolaires.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Avis sur le financement des partis politiques	(132 350)
▪ Commission permanente de révision	48 640
▪ Élections municipales	(1 209 129)
▪ Enquêtes et poursuites	258 200

Notes explicatives

Avis sur le financement des partis politiques (132 350 \$)

Le budget de 62 150 \$ représente les frais prévus, dans la Loi électorale, pour la publication des avis obligatoires.

La diminution de 132 350 \$ s'explique par la réduction du budget des élections municipales de novembre 2009.

Commission permanente de révision 48 640 \$

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (Art. 40.12.1 de la Loi électorale).

Un budget de 362 535 \$ est prévu à cette fin.

L'écart de 48 640 \$ s'explique par l'augmentation des ressources temporaires affectées à ce projet et l'augmentation prévue des frais postaux.

Élections municipales (1 209 129 \$)

Le budget de 201 497 \$ est relié aux responsabilités du Directeur général des élections à la suite des élections municipales du 1^{er} novembre 2009.

Après les élections municipales, les rapports de dépenses électorales et d'activités de financement sont soumis à une vérification. De plus, des enquêtes sont effectuées à la suite des plaintes reçues au DGE.

L'écart s'explique par le non-renouvellement du budget de publicité.

Enquêtes et poursuites 258 200 \$

Le budget de 258 200 \$ représente les salaires des enquêteurs de la Direction des affaires juridiques, affectés à des mandats donnant suite à des activités électorales. Antérieurement, ces salaires étaient imputés à l'élément 01.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Autres projets et mandats	(67 674)
▪ Amortissement	(90 000)
▪ Élections générales du 8 décembre 2008	(1 000 000)
Total partiel	(2 037 720)
Transfert	
Allocation aux partis politiques	0
Total partiel	0
TOTAL	(2 037 720)

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(1 500 000)
TOTAL	(1 500 000)

Notes explicatives

Autres projets et mandats (67 674 \$)

Un budget de 457 089 \$ est réservé aux événements électoraux des années antérieures, à des mandats *ad hoc* et aux imprévus.

Amortissement (90 000 \$)

L'écart s'explique par le report de la mise en service d'un développement informatique et du système de paie du personnel électoral.

Élections générales du 8 décembre 2008 (1 000 000 \$)

Ce montant représentait l'estimation des coûts des élections générales du 8 décembre 2008 à assumer durant l'exercice financier 2009-2010.

Aucun montant n'est prévu pour l'exercice financier 2010-2011.

Immobilisations (1 500 000 \$)

Le budget de 1 700 000 \$ est prévu pour finaliser le développement informatique de la phase 2 du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote (2006, chapitre 17), et commencer les travaux sur le système informatique de la LEP.

Ce budget inclut également l'acquisition d'un logiciel de paie pour le personnel électoral.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Rémunération du personnel permanent	13 426 000	0	0	13 426 000
Rémunération du personnel occasionnel	930 000	0	1 015 000	1 945 000
Rémunération du personnel électoral	0	0	360 000	360 000
Total partiel	14 356 000	0	1 375 000	15 731 000
Fonctionnement				
Frais de déplacement	210 000	11 000	200 000	421 000
Contrats de services professionnels	1 000 000	24 000	400 000	1 424 000
Formation, congrès et cotisations	182 000	0	0	182 000
Services de télécommunications	300 000	0	152 000	452 000
Contrats de nature technique	1 600 000	17 000	1 500 000	3 117 000
Taxes foncières et autres	212 000	0	0	212 000
Location de biens meubles et immeubles	495 000	9 000	130 000	634 000
Fournitures et autres dépenses	500 000	0	60 000	560 000
Dépenses de fonctionnement	0	0	1 499 000	1 499 000
Amortissement	525 000	0	900 000	1 425 000
Total partiel	5 024 000	61 000	4 841 000	9 926 000
Transfert				
Support	0	0	2 869 406	2 869 406
Total partiel	0	0	2 869 406	2 869 406
TOTAL	19 380 000	61 000	9 085 406	28 526 406

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	760 000	0	1 700 000	2 460 000
TOTAL	760 000	0	1 700 000	2 460 000

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010 (éléments 01 et 03)

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2010 sont inférieures de 943 598 \$ aux prévisions budgétaires 2009-2010 qui étaient de 20 323 598 \$ (réf. page 25). L'écart de 4,6 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par une diminution des dépenses salariales attribuables à des postes non pourvus durant l'exercice financier et des dépenses de fonctionnement moindre que les prévisions budgétaires.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2010 sont supérieures de 567 181 \$ aux prévisions qui étaient de 8 518 225 \$ (réf. page 29).

Cet écart s'explique principalement par le coût des élections générales du 8 décembre 2008 et le coût des élections partielles tenues, au cours de l'exercice financier 2009-2010, dans les circonscriptions électorales de Marguerite-Bourgeoys, de Rivière-du-Loup et de Rousseau.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2009-2010 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2010 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Rémunération du personnel permanent	14 180 000	13 426 000	754 000
Rémunération du personnel occasionnel	885 000	930 000	(45 000)
Total partiel	15 065 000	14 356 000	709 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	185 170	210 000	(24 830)
Contrats de services professionnels	1 068 925	1 000 000	68 925
Formation, congrès et cotisations	195 000	182 000	13 000
Services de télécommunications	320 000	300 000	20 000
Contrats de nature technique	1 709 300	1 600 000	109 300
Taxes foncières et autres	208 605	212 000	(3 395)
Location de biens meubles et immeubles	590 000	495 000	95 000
Fournitures et autres dépenses	451 598	500 000	(48 402)
Amortissement	530 000	525 000	5 000
Total partiel	5 258 598	5 024 000	234 598
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	20 323 598	19 380 000	943 598

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	800 000	760 000	40 000
TOTAL	800 000	760 000	40 000

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Rémunération du personnel permanent	754 000
Rémunération du personnel occasionnel	(45 000)
Total partiel	709 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(24 830)
Contrats de services professionnels	68 925
Formation, congrès et cotisations	13 000

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 754 000 \$

L'écart de 5,3 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel (45 000 \$)

L'écart de 5 % provient de l'embauche d'effectifs supplémentaires pour pourvoir en partie les postes permanents vacants.

Frais de déplacement (24 830 \$)

L'écart de 13,4 % s'explique principalement par les frais de déménagement occasionnés par la fermeture du bureau du Directeur général des élections, à Montréal, le 30 septembre 2009.

Contrats de services professionnels 68 925 \$

L'écart de 6,5 % provient en grande partie du report du projet DOCULIBRE à l'exercice financier 2010-2011.

Formation, congrès et cotisations 13 000 \$

L'écart de 6,7 % provient d'une utilisation moindre que prévu des sommes allouées au perfectionnement.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Services de télécommunications	20 000
Contrats de nature technique	109 300
Taxes foncières et autres	(3 395)
Location de biens meubles et immeubles	95 000
Fournitures et autres dépenses	(48 402)
Amortissement	5 000
Total partiel	234 598
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	943 598

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	40 000
TOTAL	40 000

Notes explicatives

Services de télécommunications 20 000 \$

L'écart est non significatif.

Contrats de nature technique 109 300 \$

Ce poste budgétaire inclut les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées à la sécurité informatique.

L'écart provient essentiellement d'une réduction des frais de poste relatifs à la confirmation adressée à l'électeur pour les changements apportés à la LEP en provenance de sources externes (RAMQ, RRQ, etc.).

Taxes foncières et autres (3 395 \$)

L'écart est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles 95 000 \$

Ce poste budgétaire comprend les loyers (391 500 \$) du bureau de Montréal et du Centre de distribution Roger-LeFrançois ainsi que les différentes locations d'équipements (103 500 \$).

L'écart provient de la fermeture du bureau du Directeur général des élections, à Montréal, le 30 septembre 2009, et de la diminution du coût de location des photocopieurs.

Fournitures et autres dépenses (48 402 \$)

L'écart de 10,7 % provient principalement de l'achat de licences informatiques.

Amortissement 5 000 \$

L'écart est non significatif.

Immobilisations 40 000 \$

Acquisitions :

▪ Conversion des systèmes informatiques	395 000
▪ Équipements informatiques et de bureau	365 000
	<u>760 000</u>

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2009-2010 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2010 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
▪ Frais de vérification	58 000	55 000	3 000
▪ Plan d'action en matière de financement des partis politiques	83 500	55 000	28 500
▪ Communication avec les DS	331 000	381 000	(50 000)
▪ Développement des systèmes informatiques	416 010	328 000	88 010
▪ Comité des DS	29 200	16 000	13 200
▪ Recrutement des DS et des DAS	121 300	120 000	1 300
▪ Formation pour les activités électorales	0	0	0
▪ Mise à jour des sections de vote	19 000	0	19 000
▪ Élections scolaires	7 025	10 000	(2 975)
▪ Avis sur le financement des partis politiques	194 500	60 000	134 500
▪ Commission permanente de révision	313 895	215 000	98 895
▪ Élections municipales	1 410 626	1 827 000	(416 374)
▪ Enquêtes et poursuites	0	250 000	(250 000)
▪ Scrutin référendaire municipal de 2004	0	15 000	(15 000)
▪ Autres projets et mandats	524 763	18 000	506 763
▪ Amortissement	1 140 000	900 000	240 000
▪ Élections générales du 8 décembre 2008	1 000 000	475 000	525 000
▪ Élections partielles du 22 juin 2009 (Marguerite-Bourgeoys et Rivière-du-Loup)	0	939 000	(939 000)
▪ Élection partielle du 21 septembre 2009 (Rousseau)	0	552 000	(552 000)
Total partiel	5 648 819	6 216 000	(567 181)
Transfert			
Allocation aux partis politiques	2 869 406	2 869 406	0
Total partiel	2 869 406	2 869 406	0
TOTAL	8 518 225	9 085 406	(567 181)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	3 200 000	1 700 000	(1 500 000)
TOTAL	3 200 000	1 700 000	(1 500 000)

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Frais de vérification	3 000
▪ Plan d'action en matière de financement des partis politiques	28 500
▪ Communication avec les DS	(50 000)
▪ Développement des systèmes informatiques	88 010

Notes explicatives

Frais de vérification 3 000 \$

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

Plan d'action en matière de financement des partis politiques 28 500 \$

Ce budget a servi à réaliser les activités de vérification prévues par la Direction du financement des partis politiques.

La diminution de la dépense provient du report de la partie du budget réservée à l'identification et à la mise en œuvre de moyens appropriés devant servir à renforcer les règles de contrôle en matière d'autorisation et de financement politique.

Communication avec les DS (50 000 \$)

Ce budget a servi à rémunérer 36 heures aux 125 DS, à garder des liens téléphoniques et Internet avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

L'écart de 50 000 \$ provient des lignes téléphoniques qui n'ont pas été annulées aussi vite qu'il avait été initialement prévu.

Développement des systèmes informatiques 88 010 \$

Ce poste budgétaire comprend les coûts non capitalisés pour le développement informatique des systèmes de mission.

La diminution de la dépense provient surtout de la réduction du salaire et des frais d'assignation des DS qui participent au développement du projet informatique DSG.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Comité des DS	13 200
▪ Recrutement des DS et des DAS	1 300
▪ Formation pour les activités électorales	0
▪ Mise à jour des sections de vote	19 000
▪ Élections scolaires	(2 975)
▪ Avis sur le financement des partis politiques	134 500

Notes explicatives

Comité des DS 13 200 \$

Des deux rencontres prévues du comité, une seule doit avoir lieu.

Recrutement des DS et des DAS 1 300 \$

Le budget de 121 300 \$ a servi principalement à la publicité pour le recrutement de nouveaux DS dans 28 circonscriptions électorales. Les concours et les examens auront lieu au cours de l'exercice 2010-2011.

Mise à jour des sections de vote 19 000 \$

Aucun travail de délimitation des sections de vote n'a été effectué au cours de l'exercice 2009-2010.

Élections scolaires (2 975 \$)

Le budget a servi surtout à assurer la coordination de la vérification, effectuée par les commissions scolaires, des rapports de dépenses électorales et des rapports financiers des candidats autorisés pour les élections scolaires de 2007. La dépense a été un peu plus élevée que prévu.

Avis sur le financement des partis politiques 134 500 \$

À la suite de la modification, en 2009, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, laquelle n'oblige plus la publication d'avis, le nombre d'avis a été moins important que prévu.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Commission permanente de révision	98 895
▪ Élections municipales	(416 374)
▪ Enquêtes et poursuites	(250 000)
▪ Scrutin référendaire municipal de 2004	(15 000)

Notes explicatives

Commission permanente de révision 98 895 \$

La réduction de la dépense par rapport au budget provient de l'arrêt des travaux de la Commission permanente de révision, pendant cinq mois, en raison de la tenue des élections municipales, le 1^{er} novembre 2009. Depuis le 1^{er} février 2010, la Commission siège à raison de quatre jours par semaine.

Élections municipales (416 374 \$)

La dépense engagée à ce poste budgétaire (1 827 000 \$) a servi avant tout à soutenir les municipalités pour la tenue des élections municipales du 1^{er} novembre 2009.

L'écart provient de l'engagement d'employés temporaires ainsi que d'une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Enquêtes et poursuites (250 000 \$)

Antérieurement à l'exercice 2009-2010, les salaires des enquêteurs étaient imputés à l'élément 01, à la Direction des affaires juridiques. Compte tenu du statut d'emploi de ces enquêteurs et étant donné que leur travail est relié directement aux activités électorales, une décision a été prise de transférer cette dépense à l'élément 03.

Scrutin référendaire municipal de 2004 (15 000 \$)

Aucun budget n'était prévu, mais des honoraires professionnels ont été nécessaires dans ce dossier au cours de l'exercice 2009-2010.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Autres projets et mandats	506 763
▪ Amortissement	240 000
▪ Élections générales du 8 décembre 2008	525 000
▪ Élections partielles du 22 juin 2009 (Marguerite-Bourgeoys et Rivière-du-Loup)	(939 000)
▪ Élection partielle du 21 septembre 2009 (Rousseau)	(552 000)
Total partiel	(567 181)
Transfert	
Allocation des partis politiques	0
Total partiel	0
TOTAL	(567 181)

Notes explicatives

Autres projets et mandats 506 763 \$

En 2009-2010, la dépense de 18 000 \$ a servi à une étude visant à permettre aux étudiants de voter en dehors de leur circonscription (10 000 \$) et aux activités préparatoires pour l'élection partielle dans la circonscription de Vachon (8 000 \$).

L'écart de 506 763 \$ s'explique par un réaménagement budgétaire vers les activités électorales suivantes : *Élections municipales*, ainsi qu'*Enquêtes et poursuites*.

Amortissement 240 000 \$

L'écart provient du report de la mise en service d'un développement informatique qui ne deviendra opérationnel qu'au cours de l'exercice financier 2010-2011.

Élections générales du 8 décembre 2008 525 000 \$

La dépense de 475 000 \$ représente le coût des élections générales, du 8 décembre 2008, assumé au cours de l'exercice 2009-2010. Les prévisions étaient de 1 000 000 \$.

Élections partielles du 22 juin 2009

(Marguerite-Bourgeoys et Rivière-du-Loup) (939 000 \$)

Cette dépense représente le coût des élections partielles tenues le 22 juin 2009 dans deux circonscriptions électorales.

Élection partielle du 21 septembre 2009

(Rousseau) (552 000 \$)

Cette dépense représente le coût de l'élection partielle tenue le 21 septembre 2009.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(1 500 000)
TOTAL	(1 500 000)

Notes explicatives

Immobilisations (1 500 000 \$)

Au cours de l'exercice financier, la phase 1 du projet de loi n° 22 s'est poursuivie. Cette phase concerne le développement informatique des mesures prévues à la Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote (2006, chapitre 17).

L'écart provient du report de la phase 2 (1 234 000 \$) et du report de l'acquisition d'un logiciel de paie pour le personnel électoral (300 000 \$).

Ces acquisitions, initialement prévues en 2009-2010, ont été reportées à l'exercice 2010-2011.

Acquisition :

- Phase 1 du projet de loi n° 22 : 1 700 000 \$